

**Variation et changement linguistique :
Approche sociolinguistique de la négation
bipartite et de la forme interrogative avec
inversion du sujet**

Dr. MENAZELI Hocine
Université Mustapha Stambouli, Mascara Algérie
Faculté des lettres et des langues
Département de langue et littérature françaises
hocinemenaz@yahoo.fr

Reçu le: 31 /03 /2023 ; Accepté le: 22 /04 / 2023

Title:

**Variation and Linguistic Change:
A sociolinguistic Approach to Bipartite negation and
subject inverted interrogative form**

Abstract

Research on linguistic variation and change in the French-speaking world and in particular in Algeria, is the result of a sociolinguistic reflection on the face and status of a language, which is constantly linked to the languages involved. This paper proposes to study two of the most salient points of linguistic variation in the oral discourse of students intended for teaching, able to influence by their way of speaking their future students. The variables in question are the bipartite negation and the interrogative form with inversion of the subject. With double interest, the article proposes, inter alia, to determine their frequencies during verbal interactions of a formal nature and the major challenges that this would imply in diachrony, in other words, in terms of linguistic change. Note that many studies have

examined the issue and it would be interesting to closely examine the degree of presence vs absence of these two variation features among future Algerian teachers of French and thus formulate hypotheses on the future of this language in Algeria.

Keywords : Sociolinguistics; *linguistique community*; linguistic variation; linguistic change; Standard french.

Résumé

La recherche sur la variation et le changement linguistique dans l'espace francophone et en particulier en Algérie est issue d'une réflexion sociolinguistique sur le visage et le statut d'une langue, constamment en rapport de force avec les langues en présence. Cet article propose d'étudier deux points des plus saillants de la variation linguistique dans le discours oral d'étudiant destinés à l'enseignement, à même d'influencer par leur façon de parler leurs futurs apprenants. Les variables en question sont la négation bipartite et la forme interrogative avec inversion du sujet. D'un double intérêt, l'article propose, entre autres, de déterminer leurs fréquences lors des interactions verbales à caractère formel et les enjeux majeures que cela impliquerait en diachronie, autrement dit, en termes de changement linguistique. Notons que beaucoup d'études se sont penchées sur la question et il serait intéressant d'examiner de près le degré de présence vs absence de ces deux traits de la variation chez les futurs enseignants algériens de la langue française et ainsi formuler des hypothèses sur l'avenir du français en Algérie.

Mots clés : Sociolinguistique ; communauté linguistique ;
variation linguistique, changement linguistique, français
standard.

Introduction

Le présent article propose de répondre à une série de questions restées en suspens lors d'une précédente recherche portant sur les écarts linguistiques par rapport à la norme. La méthode développée consiste à constituer, par le biais d'un corpus oral, un panel de phénomènes linguistiques propre à un public destiné pour la plupart à l'enseignement de la langue française. Dès lors, et en marge de ce que proposait la recherche en question, les frontières avec d'autres phénomènes, en l'occurrence celui de la variation linguistique, semblent d'autant plus intéressantes dans la mesure où elles peuvent, entre autres, par une démarche "diagnostic-remédiation" contribuer à pallier des lacunes d'apprentissage. Aussi et pour représenter un échantillon des acquisitions linguistiques à la manière de la collecte de travaux écrits, il a été question, pour les besoins du présent article, d'effectuer des enregistrements en contexte formel afin de recueillir les phénomènes analysables en termes de variation linguistiques, d'en retenir les plus saillants et d'en expliquer le pourquoi de leurs persistances à un niveau considéré comme avancé. L'autre volet de cet article consiste à tenter de comprendre comment ces mêmes fluctuations peuvent-elles, d'une manière ou d'une autre, contribuer au processus de changement linguistique. A cet effet, il est difficile d'imaginer que les apprenants d'une langue étrangère puissent remettre en question les enseignements dispensés par ceux qu'ils considèrent comme des détenteurs de la norme d'usage, en l'occurrence nos informateurs qui, seront ou le sont déjà, "à tort ou à raison", considérés comme au plus haut de ce que Pierre BOURDIEU (1982, P. 14) appelle « *Le*

MENAZELI Hocine

الناصرية

hocinemenaz@yahoo.fr

مجلد: 14 عدد 1 جوان 2023

1142

marché linguistique ». Cette même catégorie est comparable à ce que W. Labov appelle la "classe dominante", à qui, indéniablement, va s'identifier la « classe dominée » en admettant la légitimité des productions et en adoptant forcément ses usages.

La variation linguistique

Partant du postulat qu'« *il n'est pas de langue que ses locuteurs ne manient sous des formes diversifiées* » et que l'on parle de « *variétés pour désigner les différentes façons de parler et de variation pour les phénomènes diversifiés en synchronie, et le changement pour la dynamique en diachronie* » (Gadet, 2003, P. 07). À l'instar des langues vivantes, le français est soumis à des forces qui engendrent des différences entre les façons dont les locuteurs s'expriment. Ce phénomène, appelé variation linguistique, montre que la langue est constamment et parfois même fortement influencée par des facteurs à la fois interlinguistiques qu'intralinguistiques. En effet, toutes les langues varient en raison de l'utilisation de nombreuses personnes ayant des affiliations et des identités multiples. Ce qui fait que la langue n'est pas un moyen neutre. Aussi, dès qu'une personne parle, elle est presque immédiatement identifiée comme venant d'une certaine région, d'un certain âge, avec un certain niveau d'instruction, etc. Par ailleurs, on peut avancer que les langues, le français en l'occurrence, s'articulent autour d'un certain nombre de variétés de langues, qui reflètent des pratiques langagières aisément observables chez certains groupes de locuteurs. Nous citons à ce titre : le français populaire, le français des jeunes, le français d'une certaines époques comme le français classique, le français moderne ou encore dans des contextes précis comme le français standard,

le français oral ou écrit. Chacune de ces variétés a des traits distinctifs tout en partageant des similitudes avec les autres.

Le concept de variation est né avec le développement de la sociolinguistique. L'on identifie généralement quatre types de variations linguistiques. Le premier type est la variation temporelle (ou diachronique), qui est liée à l'évolution, au fil du temps, des langues. Par exemple, selon le Grand Robert de la langue française, le mot "décimer", qui vient du latin "decimare", dénotait « *Mettre à mort une personne sur dix, désignée par le sort.* » est admis aujourd'hui comme étant « *Faire périr un grand nombre de personnes dans une population, un groupe, un lieu...* ». Le second type de variation, souvent qualifiée de géographique (ou de diatopique), ne correspond pas, selon les différentes aires de la francophonie, à une même réalité car il peut être perçue de manière différente à l'exemple du mot "dîner" qui, au Québec, est désigné comme "souper" ou le mot "cartable" qui n'a pas le sens de sac mais de "classeur à anneaux". Le troisième type de variation est celui que l'on s'accorde à nommer variation sociale (ou diastratique). Il rend compte des phénomènes linguistiques que l'on impute à la classe, au groupe professionnel au sexe, etc. On peut à cet effet penser au vocabulaire que l'on associe à un milieu particulier, en l'occurrence, un milieu populaire des jeunes et qu'il ne faut surtout pas confondre avec les langues spécialisées appartenant à des domaines du savoir de la sciences, etc. Le quatrième type, appelé stylistique (ou diaphasique) est celui où l'on assiste à l'adaptation du discours à la situation dans laquelle les locuteurs interagissent en fonction des interlocuteurs en face d'eux à l'exemple du mot "que dalle pour dire rien", "se magner le train" pour se dépêcher, etc.

Enfin, la réflexion sur la variation doit également prendre en compte la distinction fondamentale entre la langue écrite vs la

langue parlée (ou diamésique). Cette forme de variation est généralement liée à la situation dans laquelle la langue est utilisée, car le langage écrit nécessite souvent un registre plus formel contrairement à celui de l'oral ou aux genres hybrides tels que l'écrit oralisé que l'on rencontre souvent dans le discours politique, entre autres. Ces mêmes variations concernent l'intégralité du lexique et touchent, sans exception, toutes les composantes de la langue à des degrés très différents. Cela dit, c'est le lexique et la prononciation qui sont le plus susceptibles de varier, contrairement à la morphologie et la syntaxe qui semble-t-il varient moins.

Le changement linguistique

Souvent, lorsque l'on parle de changement linguistique, on évoque les modifications plus ou moins rapides subies par une langue tout au long de son histoire. Cependant, bien que le changement s'inscrive dans la durée et dans des études diachroniques, les variations synchroniques sont les principales sources d'un état de langue donné. En d'autres termes, pour observer le changement linguistique, il est nécessaire, comme l'indique Baylon (1996, P. 101) d'examiner les variations synchroniques. Mais comment peut-on observer ce changement à partir de données synchroniques si l'on ne disposait pas de variations dans l'usage ?

Sur ce, Ferdinand de Saussure considérait déjà, dans son *Cours de Linguistique Générale*, le changement linguistique comme la stabilisation et la reconstruction du système. Françoise Gadet, à l'instar des sociolinguistes, souligne que les langues évoluent au fil des siècles en raison de facteurs internes et externes allant pour ainsi dire à l'encontre de l'institution normative qui s'oppose avec véhémence à cette possibilité de changement.

Père de la sociolinguistique moderne, le changement linguistique, selon W. Labov, se produit sur trois étapes :

variation, propagation et régularité. Ainsi, la généralisation des traits de variation , en particulier chez les apprenants d'une langue peut être un signe avant-coureur d'un éventuel changement linguistique «*L'expression originale est imitée d'abord par quelques individus, et reprise par un groupe, avant de s'étendre à d'autres locuteurs qui ont leurs raisons pour estimer ce groupe assez prestigieux pour être reconnu comme modèle linguistique* » (Delbecq, 2006, P. 277). Il est donc intéressant de se demander si les phénomènes linguistiques observés dans la société algérienne, en particulier chez les étudiants destinés à l'enseignement, ne correspondent pas à cette idée de diffusion, de propagation, de généralisation et enfin de stabilisation de quelques propriétés linguistiques à l'instar de l'omission du "ne" de négation qui, en situation formelle, est considérée comme inappropriée voire incorrecte.

Enfin, bien que souvent critiqué, le concept de "changement linguistique" est plutôt considéré comme une forme de *reconstruction* (E. Coseriu, 1983, P.22). Cela dit, la généralisation de certaines formes linguistiques chez un groupe influent, peut potentiellement conduire à des changements de formes et de structures linguistiques (R. de Gourmont, 2008, P.32) ou à moindre mesure des formes les plus récurrentes.

La négation :

La structure courante de la phrase interrogative en français et en arabe est de commencer par la particule interrogative, suivie du verbe, puis du sujet. En français, il existe deux types d'interrogation totale avec inversion : simple et complexe. Dans le cas d'une interrogation simple, le sujet est un pronom. Dans le cas d'une interrogation complexe, le sujet est un nom ou un syntagme nominal qui précède le verbe et est repris par un pronom. En ce qui concerne l'arabe, l'interrogation par

inversion est inexistante et peut générer quelques confusions en L2.

En français standard, M. Grevisse (2007, P.931) souligne que la négation d'une phrase est formée en combinant les particules "ne" et "pas", ou en utilisant "ne" avec d'autres termes négatifs tels que "personne", "rien", "plus", "jamais", etc. Il s'agit en fait d'une opération sémantique et syntaxique qui permet de renverser la valeur de vérité d'une proposition et ainsi permettre entre autres de contredire, de rejeter, de mentir de corriger, etc. Grevisse considère aussi que le "ne" de négation comme un élément clé de la grammaire française et doit être utilisé correctement pour former une négation grammaticalement correcte.

Du point de vue diachronique, la variation "ne" est expliquée par une disparition graduelle de la particule "ne" et était considérés par Damourette et Pichon (1911-1927, P. 129-146), comme caractéristique du 'parler vulgaire'. Aussi, les manuels didactiques, les ouvrages de description et les travaux pragmatiques modernes soulignent également l'absence du "ne" dans le langage informel, oral, familier ou parlé. C'est d'ailleurs ce que M. Lang et I. Perez (1996, P.223) mettent en évidence et que K. Kawaguchi (2009, P.207) résume dans le tableau suivant.

Siècle	Forme prédominante	Formes non prédominantes
Avant le 9 ^e	non	
9 ^e -10 ^e	no / ne...	non
11 ^e -13 ^e	ne...	ne... pas ↔ ne...mie, ne...point, ne...goutte, non
14 ^e -15 ^e	ne...	ne...pas ↔ ne...point, non,...pas,...point
16 ^e	ne...pas ↔ ne point	ne...,...pas,...point, non
17 ^e -18 ^e	ne...pas	ne...point, ne...,...pas,...point
A partir du 19 ^e	ne...pas	...pas, ne...

Tableau 1 : La variation des formes négatives en diachronie
(K. Kawaguchi 2009 : p.207)

Selon A. Diller (1983, P. 30), la forme de négation en deux parties est plus fréquente dans le sud de la France que dans le nord. En Suisse, cette forme est relativement rare, d'après Fonseca-Greber (2007, P. 68), et pratiquement inexistante dans le français canadien. Du point de vue sociologique, les jeunes sont principalement responsables de ce changement linguistique, comme l'a affirmé Armstrong (2002, P.112) ; Il ajoute que même si les adolescents d'aujourd'hui modifient leur utilisation du "ne" au fil de leur vie pour se conformer à la norme, ils n'atteindront plus les niveaux d'utilisation du "ne" de leurs parents.

La théorie variationnelle et syntaxique moderne propose au moins quatre interprétations de la variation en question. Nous n'en citerons ici que deux car reflétant notre propre avis sur le sujet. Selon l'approche sociolinguistique classique, la présence ou l'absence du "ne" dépend de facteurs externes à la langue comme l'affirment Coveney (2002, P. 29-54), Gadet (1997a), (Labov 1972a), etc. Cela signifie qu'elle est censée être associée de manière stable à des facteurs sociodémographiques tels que l'âge ou le niveau social des locuteurs.

L'approche diglossique quant à elle, part du postulat de l'existence de deux grammaires et que les locuteurs, francophones, entre autres, se trouverait dans une situation de diglossie (Ferguson 1959, P.38) où coexisteraient une variété de « *l'immédiat* » et une variété de « *distance* » qui serait apprise tardivement et imparfaitement à l'école.

L'interrogation

Les locuteurs du français, en l'occurrence nos informateurs, disposent de structures syntaxiques que l'on peut associer à l'acte d'interrogation. Leurs usages sont multiples et correspondent aux variables cités plus haut. Cependant, qu'elle soit basée sur la géographie, la société, le style, etc., la variable en question est souvent mesurée en termes de fréquence d'occurrence dans les corpus et considérée comme un indicateur de changement diachronique qui peut être expliqué par une certaine évolution. Dans ce cas précis, de l'élimination des phénomènes d'inversion.

L'interrogation avec inversion du sujet

Inexistante en L1, l'inversion du sujet dans la phrase interrogative consiste à placer le sujet après le verbe au lieu de l'inverse. Cela se produit généralement lorsque la phrase commence par un mot interrogatif tel que "qui", "que", "où", "comment", "pourquoi", "quand", "est-ce que", etc. ou lorsqu'il y a une négation telle que "ne" ou "pas" dans la phrase interrogative. Par exemple, dans la phrase déclarative "Tu parles français", le sujet "tu" est placé avant le verbe "parles". Dans la phrase interrogative "Parles-tu français ?", le sujet "tu" est inversé et placé après le verbe "parles".

Selon Le Bon Usage (M. Grevisse, P.948), l'inversion du sujet est une caractéristique essentielle de la phrase interrogative en français et ce, bien qu'elle ne soit pas obligatoire dans toutes les formes de questions, notamment dans les questions

introduites par les éléments cités plus hauts. Grevisse ne manque pas de préciser que l'inversion du sujet est souvent omise dans la langue parlée informelle, en particulier dans les questions courtes et simples. Cependant, dans la langue écrite formelle, l'inversion du sujet reste une norme grammaticale importante.

L'inversion du sujet est une caractéristique grammaticale courante de la langue française et est utilisée pour former des questions fermées (qui supposent une réponse affirmative ou négative) ou pour donner plus de force à la question. Comptant parmi les formes soutenues de l'interrogation, car utilisés dans un contexte formel ou littéraire, elle se distingue des formes courantes de l'interrogation telles que l'interrogation directe et l'interrogation indirecte. À cet effet, trois formes sont à souligner :

1. L'interrogation totale inversée : consiste à inverser l'ordre sujet-verbe et à ajouter un trait d'union entre le verbe et le pronom sujet. Par exemple, "Avez-vous fini de travailler ?".
2. L'interrogation partielle inversée : utilisée pour poser une question sur un élément spécifique d'une phrase. Elle se construit en inversant l'ordre sujet-verbe et en utilisant un mot interrogatif, tel que "que", "qui", "où", "quand", "comment", etc. Par exemple, "Où allez-vous ?"
3. L'interrogation rhétorique (interrogation oratoire) : utilisée pour poser une question dont la réponse est évidente ou implicite. Elle est aussi utilisée pour mettre l'accent sur un point ou pour exprimer un point de vue. Par exemple, "Est-ce que je suis censé croire ça ?" est une interrogation rhétorique qui implique que la personne qui parle ne croit pas à ce qui vient d'être dit.

Il est important de noter que l'inversion n'est pas obligatoire pour poser une question en français. Il est également possible d'utiliser d'autres formes d'interrogation, comme l'ajout d'un mot interrogatif (qui, que, où, quand, comment, pourquoi, etc.) en début de phrase, comme dans "Pourquoi manges-tu si vite ?" ou "Où vas-tu ?". En ce qui concerne la question de type déclarative ou intonative, diverses études ont montré qu'elle est plus courante dans la langue française hexagonale parlée. Les questions formulées avec "est-ce que" représentent environ 10% des questions, tandis que celles qui utilisent une particule sont très peu fréquentes. Les structures alternatives elliptiques sont rarement utilisées en tant que telles. Au Québec, les questions intonatives, les inversions et les particules sont utilisées avec une fréquence équivalente, représentant chacune environ un tiers des questions posées. Les questions formulées avec "est-ce que" ont la même proportion qu'en France. Dans toutes les variétés orales spontanées, l'inversion complexe est pratiquement absente. (A. Dagnac, 2013, P.2)

Problématique et méthodologie de la recherche

Le rôle de la variation est crucial pour le processus de changement (Martineau 2004, P. 38). Aussi, il est difficile d'imaginer que les apprenants de français langue étrangère remettent en question les enseignements dispensés par ceux qu'ils considèrent comme les détenteurs de la norme d'usage. Ce groupe peut être assimilé à ce que W. Labov désigne comme étant la "classe dominée". Cette dernière, pour diverses raisons telles que des considérations économiques et culturelles, reconnaît et accepte les productions de la classe dominante, et ne manquera certainement pas, par imitation entre autres, d'adopter sa façon de parler. « *La généralisation*

d'une variation linguistique est un processus complexe qui résulte de l'interaction entre des facteurs sociaux, culturels et psychologiques. La stabilisation de cette variation est le résultat de l'émergence d'un consensus au sein de la communauté linguistique.» (A. Tagliamonte.2012, P. 22). Le changement linguistique étant étroitement lié à la variation, nous pensons que la généralisation par diffusion à l'oral comme à l'écrit, des traits de variation que l'on peut aujourd'hui détecter chez les locuteurs d'un niveau considéré comme avancé, peuvent indéniablement nous prédire l'avenir du français.

Aussi et comme cela a été cité dans notre introduction, l'objectif de cette étude est d'examiner les variations linguistiques observées dans l'expression de la négation dans le français parlé de nos informateurs et celle de l'interrogation avec inversion du sujet. Les deux étant prévisibles dans une situation d'interaction notamment lors d'un débat d'idée. Nous nous proposons dans ce qui suit de mesurer le degré de leur présence en situation formelle, celle de la classe.

Notons à cet effet que nos informateurs sont destinés pour la plupart à enseigner une langue exceptionnellement standardisée et par voie de conséquence à même de permettre la diffusion et la généralisation des structures qui leurs sont propres. Nous avons à cet effet opté pour un discours argumentatif où la consigne est d'énoncer un thème de réflexion sous forme d'interrogation. Cette même interrogation doit donner lieu à un désaccord et par conséquent d'un emploi prévisible voire évident de l'expression de la négation.

Données étudiées

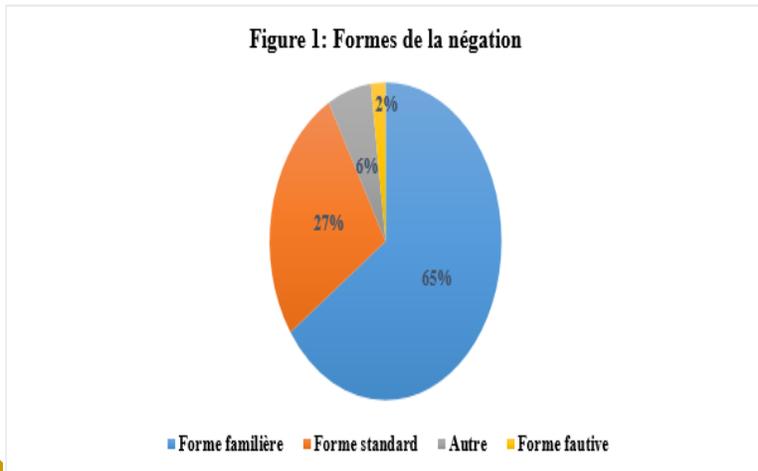
Le corpus, objet de l'étude, regroupe les enregistrements en laboratoire de langue des 92 étudiants de 3^{ème} année du département de langue et littérature françaises. Ils sont invités

pour les besoins de la recherche de prendre part, après préparation et concertation avec leurs partenaires respectifs, à un débat d'idées sur un sujet préalablement négocié. Notons ici que ledit partenaire est censé s'opposer à la thèse du partisan en utilisant des arguments solides appuyés par des données et des exemples concrets.

Recueillis en situation d'interaction formelle, il est question de traiter la problématique historique de l'existence ou pas de l'Algérie avant la colonisation française. L'objectif étant, d'identifier les unités de sens, en l'occurrence : comment la question est-elle formulée et comment le désaccord est mis en mots. L'idée étant de nous permettre de mesurer le degré de présence des variables cités plus haut. Voici donc, sous forme de tableau récapitulatif, le résultat quantitatif de l'analyse.

Formes de la négation			% + nombre d'occurrences
Familière	Omission de la particule négative "ne"	Je suis pas d'accord avec vous	32 = (69,56 %)
Standard	Particules négative «ne" + "pas"	Je ne suis pas d'accord avec vous	10 = (28,26 %)
Soutenue	Avec marque d'un fort désaccord	Je suis plutôt (fortement) en désaccord...	03 = (06,52%)
Fautive		Je ne serai jamais pas d'accord avec vous	01 = (02,17 %)
Total			46 = (100%)

Tableau 2. Les formes déployées de la négation



Comme cela a été expliqué plus haut, en langue familière, il est fréquent que le "ne" de négation soit omis dans une phrase négative. Cette omission est considérée comme incorrecte dans la langue standard, mais courante dans la langue parlée comme le précise Maurice Grevisse. Cependant, il est

important de noter que l'utilisation de cette forme familière est à éviter dans un contexte formel ou professionnel.

Manifestement, à l'instar de nombreuses analyses de corpus oraux, la négation en français phonique est rarement exprimées avec la particule "ne". Le tableau (2) ainsi que la figure (1) font état d'une quasi disparition de cette particule chez nos informateurs et ce, même en situation dite formelle où les consignes préconisaient l'emploi d'un registre soutenu. Ils lui préfèrent la forme familière plus courante et qui représente, rien qu'à elle, un peu moins de 70% en nombre d'occurrences.

La forme standard étant d'un degré moindre (28%) semble s'amenuiser face à une pratique, bien qu'appartenant à un registre courant, est toujours considérée comme incorrecte. Cela peut s'expliquer par le fait que nos informateurs sont plus enclins à utiliser des formes plus familières pour exprimer la négation, même dans des contextes formels ou académiques.

D'autre part, il est à souligner que la phrase "*Je ne suis pas d'accord avec vous*" appartient plutôt à un registre standard voire neutre. Elle est courante dans les situations de communication informelles, mais elle est tout aussi acceptable dans des contextes formels ou académiques. Autrement dit, elle ne contient pas de termes particulièrement formels ou soutenus, mais allie courtoisie et clarté.

Enfin, pour les phrases négatives "*Je suis plutôt en désaccord.../Je suis fortement en désaccord*" qui ne représentent que 3% en nombre d'occurrences. Nos informateurs utilisent un registre neutre à légèrement formel. Le choix de l'adverbe "plutôt" pour exprimer le degré du désaccord atténue légèrement le propos, tandis que l'ajout de l'adverbe "fortement" renforce l'intensité du désaccord. Cependant, les phrases restent plutôt sobres et tout à fait

acceptables en situation formelle pour exprimer une opinion ou un désaccord de manière polie voire mesurée.

Certes beaucoup de facteurs rentrent en jeu dans la disparition de la particule en question, sans doute car : (1) influencée, dans les régions francophones, par les facteurs sociaux tels que l'argot et les dialectes régionaux, (2) le changement dans les normes culturels pour qui les sociologues accordent beaucoup de crédits, (3) au fait qu'elle est considérée comme un raccourci, mais aussi (4) à l'influence langue arabe L1 qui ne dispose pas de cette structure.

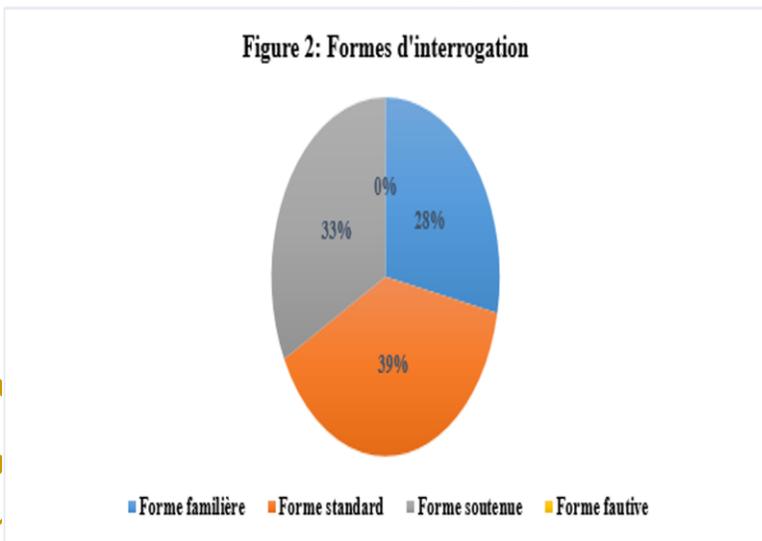
En effet, selon l'approche diglossique qui s'inscrit dans les approches de la linguistique variationnelle de Koch/Oesterreicher (2011, P. 167), la variation de la présence ou de l'absence de "ne" est due à la présence de cette particule dans une variété formelle du français mais à son absence dans une variété plus informelle.

Nos informateurs, souvent sous le poids de la L1, passent donc constamment d'une de ces deux grammaires à l'autre ; l'omission de "ne" étant une caractéristique naturelle de la variété informelle transmise de manière inconsciente de génération en génération.

La variété formelle, quant à elle, est apprise plus tardivement et de manière imparfaite, notamment à travers des contextes formels tels que l'école ou les institutions officielles. La question qui se pose est de savoir si l'influence des 70 % des futurs enseignants omettant le "ne" de négation lors des interactions formelles ne contribuerait pas à la disparition de cette particule et, par conséquent, à une participation inconsciente mais active au changement linguistique.

Formes d'interrogations			% + nombre d'occurrences
Familière	S+V+ complément	L'Algérie existait avant la colonisation française ?	13 = (28,26 %)
Standard	Est-ce-que + S + V + Complément	Est-ce-que l'Algérie existait avant la colonisation française ?	18 = (39,13 %)
Soutenue	V+S+ Complément	L'Algérie, existait-elles avant la colonisation française ?	15 = (32,60 %)
Fautive	/		00 = (00%)
Total			46= (100%)

Tableau 3 : Les formes interrogatives



En examinant les données statistiques de notre corpus, nous avons calculé la proportion des variables en question par

rapport au nombre des interventions lors de l'interaction. Les résultats quantitatifs, en ce qui concerne la première variable rend compte d'un peu plus de 28% du nombre d'occurrences de la forme familière par rapport à la forme soutenue qui représente un peu moins de 33%.

Bien que les résultats concernant cette variable soient bien plus équilibrés que la précédente, elles peuvent néanmoins être expliquées par un certain niveau de maîtrise des structures linguistiques de la langue cible. Cela dit, la forme standard est de loin la plus saillante (39,13 %) pour les raisons qui peuvent être expliquées par :

- l'influence de la L1 car l'inversion du sujet en langue arabe est inexistante ;
- l'utilisation de "est-ce que" est courante et acceptée dans la plupart des contextes, y compris à l'oral et à l'écrit ;
- l'utilisation "est-ce-que" est souvent considéré comme plus simple et plus facile à comprendre ;
- un souci de clarification et un besoin d'éviter toute confusion car selon le ton et le contexte : « *L'Algérie existait avant la colonisation française (?)* » pourrait être considérée comme une déclaration.

Enfin, le taux d'utilisation des formes standard pour l'expression de l'interrogation étant relativement élevé en nombre d'occurrences suggère que les locuteurs sont plus enclins à utiliser des formes plus standards pour exprimer l'interrogation dans des contextes formels ou académiques.

Comparaison des niveaux de langage :

Les résultats indiquent que les expressions de la négation enregistrent un taux élevé d'utilisation dans un registre

familier, représentant 70% des occurrences. Cela suggère que les locuteurs utilisent souvent des formes familières pour exprimer la négation et ce, indépendamment du contexte conversationnel. En revanche, le taux d'utilisation des formes familières pour l'expression de l'interrogation est relativement bas, ne représentant que 28,5% en nombre d'occurrences. Cela peut indiquer que les locuteurs sont plus enclins à utiliser des formes plus standards pour exprimer l'interrogation, même dans des contextes informels ou conversationnels.

Somme toute, les résultats peuvent être résumés comme suit : Les données suggèrent que la forme familière de la négation est beaucoup plus couramment utilisée que la forme familière de l'interrogation. Ainsi, 70% des occurrences de négation sont exprimées sous forme familière, tandis que seulement 28,5% des interrogations sont exprimées avec le même registre de langue.

Les formes standard et soutenue de la négation, quant à elles, sont beaucoup plus courantes que leurs équivalents dans la forme familière de l'interrogation. La première est utilisée dans 28% des cas, tandis que la forme soutenue n'est utilisée que dans 3% des cas. En revanche, la forme soutenue de l'interrogation est plus fréquente que sa forme familière, représentant 15% des occurrences d'interrogation.

D'après ces données, il semble que nos informateurs ont tendance à utiliser des formes plus formelles pour exprimer la négation, tandis qu'ils ont tendance à utiliser des formes plus familières pour exprimer l'interrogation. Cela peut être dû en partie au fait que la négation est souvent utilisée pour exprimer des opinions ou des arguments, ce qui peut nécessiter une certaine nuance et une certaine précision dans la formulation, tandis que l'interrogation est souvent utilisée pour poser des questions simples.

Enfin, sachant que les deux variations subissent les mêmes rapports de forces, il reste néanmoins à souligner que l'omission du "ne" de négation semble être celle qui est le plus en vogue parmi nos informateurs, contrairement à l'interrogation inversée qui ne comptabilise que 13% pour 70% en nombre d'occurrences.

Conclusion

L'individu s'identifie socialement et fixe son appartenance à un groupe donné, à une communauté et tente d'atteindre cette identité sociale qu'il qualifie de positive. Durant cette étude, nous avons tenté de collecter quelques résultats connus sur la question de la variation linguistique et de les compléter avec une analyse empirique basée sur un corpus oral qui cible une communauté linguistique bien particulière censée, dans un futur proche, développer et transmettre les habiletés *langagières*.

Aussi, découle-t-il de ce qui précède, qu'en utilisant ce corpus qui comprend des données provenant d'une interaction en situation, nous avons pu démontrer que la réalisation de la particule "ne" de négation et de l'interrogation inversée en français moderne, sont principalement influencées, par le poids phonologique du sujet grammatical, par des facteurs externes liés au contexte social, géographique, historique ou culturel dans lequel elles sont utilisées. Le substrat de la langue arabe L1 n'est aussi pas à négliger parce que l'enseignement de la langue française n'est survenue que tardivement et par voie de conséquence la transition se fait difficilement surtout quand quelques structures, telles que celles étudiés dans cet articles semblent en perte de vitesse devant les façons dont les locuteurs s'expriment réellement.

Enfin, bien que ce constat ne soit pas nouveau, nous estimons que les deux variations linguistiques analysés semblent se ranger aux côtés de l'hypothèse selon laquelle, l'on assiste déjà aux prémices

d'un changement linguistique. Certes, le changement linguistique selon Françoise Gadet, peut prendre plusieurs siècles pour se réaliser. Toutefois, il est également vrai de dire que la coexistence simultanée de différentes formes linguistiques et la diffusion à "outrance" par ceux considérés au plus haut de ce que BOURDIEU (1982, P. 14) appelle « *Le marché linguistique* » enseignants, qui plus est, peut accélérer le processus de changement. Cela aurait pu se produire dans le passé car rappelons le, J.P.Cuq (1991. P. 82,83) parlaient déjà, d'un certain changement linguistique à la veille de l'indépendance de l'Algérie« *C'est peut être un dialecte que serait devenu le français que parlaient les Européens d'Afrique du nord si les circonstances des indépendances n'avaient pas mis fin à leur présence massive sur cette aire.*»

Bibliographie :

- BAYLON. C, (1996), *Sociolinguistique, société, langue et discours*, Paris : Nathan, édition 2.
- BOURDIEU. P, (1982), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris : Editions Fayard.
- COSERIU. E, (1983). *Le changement linguistique n'existe pas*. Galatina: Congedo Editore.
- COVENEY. A, (2002), *Variability in spoken French. A sociolinguistic study of interrogation and negation*, Bristol, UK / Portland, USA: Elm Bank.
- CUQ. J.P. (1991). *Le Français langue seconde*. Paris : Hachette.
- GAATONE. D, (1971). *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*. Genève : Droz,
- DAMOURETTE. J. & PICHON. E, (1968), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, tome 1, Paris : Ed, d'Artrey,
- DELBECQUE. N, (2006) *.Linguistique cognitive*, Paris : Éd. Duculot, 2.
- GADET. F, (2003), *La variation sociale en français*, Coll. L'essentiel français, Gap – Paris : Éd. Ophrys.

- GADET. F, (2004), *La variation sociale en français*. Paris : Ophrys.
GREVISSE. M & A.GROOSSE, (2007), *Le bon usage. Grammaire française*, 14e éd ; Bruxelles : De Boeck.
LANG.M, & PEREZ.I, (1996). *Modern French Grammar: A Practical Guide to Grammar and Usage*, London. Routledge (1st Ed.).
MULLER. C, (1991). *La négation en français*. Genève : Librairie Droz S.A.
ROWLETT. P, (1998). *Sentential Negation in French*. New York: Oxford University Press.
TAGLIAMONTE. A, (2012) "*Variationist Sociolinguistics:* », Oxford, Wiley-Blackwell.

Articles :

- DAGNAC. A, (2013), *Les interrogatives picardes et le typage des questions en dialecte ternois*. In E.Casanova Herrero, & C. Calvo Rigual (eds.), *Actes del 26é Congrès de Lingüística i Filologia Romàniques València*, 6-11 de setembre de 2010), T2, Berlin : W. de Gruyter., pp. 129-152.
DILLER.A, (1983), « *Subject NP structure and variable constraints: the case of french ne deletion* », R. Fasold (éd.) *Variation in the Form and the Use of Language*. Washington: Georgetown University Press, 167-174.
Armstrong. N (2002): « *Variable deletion of French ne. A cross-stylistic perspective* », *Language Sciences* 24, 153-173
Culbertson. J / Legendre.G (2008) : « *Qu'en est-il des clitiques sujet en français oral contemporain ?* », in : Durand, Jacques / Habert, Benoît / Laks, Bernard (édd.) : *Actes du 1er Congrès Mondial de Linguistique française*, Paris : EDP Sciences, 2651-2662.
De GOURMONT. R, *Esthétique de la langue française*, La déformation, la métaphore, le vers libre, le vers populaire, le cliché, Schena Editore / Alain Baudry & Cie, coll. "Biblioteca della ricerca" série "Linguistica" n°27, 24/10/2008

DÉPREZ. V / Martineau. F (2004): « *Micro-parametric variation and negative concord* », in : Auger, Julie / Clements, J. Clancy / Vance, Barbara (éd.) : *Contemporary approaches to Romance linguistics*, Amsterdam/Philadelphie : Benjamins, 139-158.

Greber. F, B. B. (2007). *The emergence of emphatic ne in Conversational Swiss French*. *Journal of French Language Studies*, 17 (3), 249-275.

FOUGERON. C /, Sun-Ah. J (1998), « *Rate effects on French intonation: prosodic organization and phonetic realization* », *Journal of Phonetics* 26, 45-69

Gadet. F, (1997), « *La variation, plus qu'une écume* », *Langue française*, n° 115 pp. 5-18

Greber. F, Bonnibeth B. (2007): « *The emergence of emphatic ne in conversational Swiss French* », *Journal of French language Studies* 17, 249-275.

KAWAGUCHI. Y, (2009). « *Particules négatives du français : ne, pas, point, mie –Un aperçu historique–* ». *Le français d'un continent à l'autre. Mélanges offerts à Yves Charles Morin*, Presses de l'Université Laval, p.193-210

Poplack, Shana / St-Amand, Anne (2009) : « *Les Récits du français québécois d'autrefois : reflet du parler vernaculaire du 19e siècle* » *Canadian Journal of Linguistics / Revue canadienne de linguistique* 54, 511-546.

Thèses :

Dagnac. A. (2013) *La variation des interrogatives en français*,
HAL Id: hal-00988751 <https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-00988751v2>

Dictionnaires :

Le Grand Robert de la langue française (version électronique, 2.0, 2001).